

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

**SOUS-PRÉFECTURE
D'AIX-EN-PROVENCE**
Bureau du Cabinet de la Sécurité
Dossier suivi par Alain BOISSEAU
☎ 04 42 17 56 53
alain.boisseau@bouches-du-rhone.gouv.fr

Aix-en-Provence, le 24 SEP. 2019

Alain

Madame le Maire,

Par courrier en date du 18 septembre dernier, parvenu dans mes services le 23 de ce même mois, vous appelez mon attention sur l'attitude des exploitants du restaurant à l'enseigne « Domaine de Fuveau » qui multiplient les infractions à la réglementation des débits de boissons (en matière de fermeture tardive, de nuisances sonores etc.) et font fi de l'action des services de gendarmerie, de la police municipale et des plaintes des riverains exaspérés par l'intensité des nuisances sonores.

À cet égard, je suis en mesure de porter à votre connaissance, les éléments suivants :

-1°) À la suite des procédures initiées par les services de gendarmerie compétents, j'ai proposé à Monsieur le préfet de police des Bouches-du-Rhône, de prononcer la fermeture administrative de cet établissement ;

-2°) L'arrêté prononçant cette mesure de fermeture administrative est actuellement en cours de signature.

je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Sin à Um

Le Sous-Préfet,



Serge GOUTEYRON

Madame Hélène LHEN,
Maire de Fuveau,
Hôtel de ville,
26, boulevard Emile LOUBET
13 710 FUVEAU